

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 JUIN 2011

DCM N° 11-06-30-23

Objet : ATTRIBUTION DE BOURSES ET DE PARRAINAGES AU TITRE DU DISPOSITIF ENVIE D'AGIR

Rapporteur : M. SCUDERI, Adjoint au Maire

Il est proposé au Conseil Municipal de soutenir 3 projets au titre de Défi Jeunes dont la prise en charge d'une bourse, et 4 au titre de Projet Jeunes, primés par les jurys Envie d'Agir compétents, pour un montant total de 8 050 €.

Défi Jeunes :

Emilien LACORDE : « E3 concept habitat » - création d'activité économique

Après 7 années passées dans différentes entreprises en y occupant différentes responsabilités, Emilien a décidé de créer une société spécialisée dans la pose de matériel de chauffage écologique, type poêle à bois, pompe à chaleur et cuve de récupération d'eau de pluie. Accompagné techniquement par ALEXIS Lorraine, il a installé le siège de sa structure dans le Quartier des Entrepreneurs de Metz-Borny et envisage la création immédiate de 4 emplois dont le sien. Le budget prévisionnel d'investissement s'élève à 50 000 €. Il est proposé de prendre en charge la Bourse Envie d'Agir –Défi Jeunes pour un montant de 4 000 €.

Julien STRELZYK : « En route vers l'Olympia » - création culturelle

Consultant en formation, Julien prépare sa reconversion professionnelle en se lançant dans le one-man show, façon « stand up ». Il a écrit son premier spectacle qu'il entend désormais pouvoir jouer sur diverses scènes locales dans un premier temps, nationales dans un second temps. Le coût total de l'opération s'élève à 10 354 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage à hauteur de 1 000 €.

Denis ZIELINSKI : « Flying Orkestar » - création culturelle

Le Flying Orkestar est une formation folklorique messine dont les musiciens ont imaginé un spectacle musical aux accents Balkans, festif et fantastique. La première représentation a été donnée aux Trinitaires le 3 juin 2011 avant une tournée nationale faisant écho au succès rencontré lors de leur premier projet qui n'était pourtant qu'un coup d'essai. Le coût total de l'opération s'élève à 18 350 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage à hauteur de 1000 €.

Projet Jeunes :

Thibault DAHOU : « AJC » - animation locale

Membre d'un collectif d'une vingtaine de jeunes messins de 18 à 22 ans, Thibault a décidé de créer une association, l'Association des Jeunes de la Corchade, afin d'organiser leurs activités de loisirs. Cette décision est une réponse à un constat faisant état de l'absence d'activités sportives proposées aux jeunes adultes de la Corchade. En lien et avec le soutien de la Directrice du Centre de la Corchade, l'association pourra bénéficier dans un premier temps d'espaces adaptés à leurs activités, puis organiser à moyen terme des sorties à caractère sportif ou culturel. Le coût total de l'opération s'élève à 1 920 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage à hauteur de 500 €.

Kathleen POTIER : « Collectif Atome » - création culturelle

Kathleen est à l'origine d'un regroupement d'artistes sous l'appellation « collectif Atomes » dont la particularité réside dans l'éclectisme des compétences artistiques disponibles. « Atomes » poursuivra trois objectifs sans se départir d'une farouche volonté de défendre une éthique commune : mise en œuvre d'un projet collectif annuel, accueillir et soutenir les initiatives individuelles des membres du collectif, participer aux festivals locaux afin de favoriser les rencontres artistiques. « Atomes ». L'association organise dans ce cadre à l'automne 2011 une grande soirée d'inauguration de ses activités en présentant un spectacle pluridisciplinaire. Le coût total de l'opération s'élève à 7750 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage à hauteur de 750 €.

Cyrille RENARD : « Nuit éternelle » - animation locale

A l'origine de l'association « Nuit éternelle », Cyrille entend avec ses collègues faire la promotion des jeux de rôles en tant qu'outil pédagogique. Ainsi, le collectif s'appuiera sur le jeu coopératif « medieval fantasy » créée par un membre de l'association pour initier bénévolement les jeunes de 10 à 18 ans, dans les collèges et les structures de jeunesse, aux jeux de rôles, développant esprit d'équipe, logique, communication, prise d'initiative, analyse et lecture. Le coût total de l'opération s'élève à 2 500 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage à hauteur de 300 €.

Jérémy TAUZIEDE : « Mélan-comiques » - création culturelle

A 25 ans, Jérémy a enregistré son premier album, effectuant un pas de géant dans une carrière musicale qui n'est à ce jour encore qu'un souhait pour la réalisation duquel il travaille sans relâche. Dès le mois de juillet 2011, il entamera une tournée mosellane de promotion de ses chansons dont il a composé la musique et écrit les textes, personnels, sensibles et drôles. Le coût total de l'opération s'élève à 4 830 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage à hauteur de 500 €.

Le dossier de Tamara PASCUTTO, pour lequel un parrainage de 1 000 € a été proposé par la Commission Jeunesse, a été retiré du présent rapport car le jury régional « Défi Jeunes – Envie d'Agir » qui l'a auditionnée le 22 juin 2011 a décidé d'ajourner sa décision. Tamara PASCUTTO devra donc présenter une nouvelle fois son projet lors du jury régional du 19 octobre 2011.

Par ailleurs, compte tenu du désistement de deux porteurs projets pour lesquels deux parrainages de respectivement 1 000 € et 1 200 € ont été attribués, la somme totale de 2 200 € sera déduite de la subvention de 5 050 € proposée au bénéfice du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse, organisme de gestion des parrainages Envie d'Agir.

Enfin, lors de la séance du 27 janvier 2011, le Conseil Municipal a accordé une subvention de 500 € à Dounia BAADIA pour son projet « Jeunesse humanitaire en action », lauréat du jury Projet Jeunes. Toutefois, ce dossier est une nouvelle fois présenté devant le Conseil Municipal aux fins de rectification de l'association destinataire du parrainage pour permettre le versement de la subvention par la Trésorerie Principale de Metz-Municipale. Il s'agit de « Envie d'Avenir » en remplacement de « Association France Palestine Solidarité ».

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2008 portant sur la signature du protocole d'engagement de la Ville de Metz dans le dispositif Envie d'Agir,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- D'ATTRIBUER

- 1) au Centre d'Information et de Documentation Jeunesse une subvention de 1 850 € au titre du dispositif « Envie d'agir » et au bénéfice des projets suivants parrainés pour un montant total de 4 050 € :

- AJC (Thibault DAHOU)	500 €
- Collectif ATOME (Kathleen POTIER)	750 €
- Nuit éternelle (Cyrille RENARD)	300 €
- En route vers l'Olympia (Julien STRELZYK)	1 000 €
- Mélan-comiques (Jérémy TAUZIEDE)	500 €
- Flying Orkestar (Denis ZIELINSKI)	1 000 €

Dont déjà versés : 2 200 €

- 2) à E3 Concept Habitat, une Bourse « Envie d'Agir – Défi Jeunes » d'un montant de 4 000 € et au bénéfice du projet de Monsieur Emilien LACORDE.
- 3) à Envie d'Avenir, une subvention d'un montant de 500 € au titre du dispositif « Envie d'Agir – Projet Jeunes » au bénéfice du projet de Dounia BAADIA « jeunesse humanitaire en action ».

- **D'ANNULER** la décision du Conseil Municipal du 27 janvier 2011 visant à attribuer une subvention de 500 € à l'Association France Palestine Solidarité au titre du projet de Dounia BAADIA « jeunesse humanitaire en action ».

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

La dépense totale s'élève à **6 350 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI

Service à l'origine de la DCM : Service Animation, jeunesse, éducation populaire, vie étudiante.

Commissions : JEUNESSE et FINANCES.

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 38

Absents : 17

Dont excusés : 17

Décision : ADOPTEE

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0